

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Pass-Culture-une-coupe-budgetaire-qui-passe-mal>



école & société



Pass Culture : une coupe budgétaire qui passe mal

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 3 février 2025

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La part collective du Pass culture, qui permet aux établissements de financer des projets culturels à destination des élèves, est la dernière victime en date de la politique de rigueur budgétaire : les établissements vont devoir se partager 10 millions d'euros d'ici à la fin de l'année scolaire. Une mauvaise nouvelle qui a mis la communauté éducative en émoi.

Au départ, une belle idée

Généralisé par le ministère de la culture en 2021, le Pass culture est une allocation destinée aux jeunes de 15 à 18 ans sur l'ensemble du territoire français. La part individuelle du Pass culture, à laquelle tous les jeunes sont éligibles (de 20 à 300 € selon l'âge), est destinée à l'achat de biens culturels. La part collective, mise en place en 2022, est un crédit alloué à chaque classe au prorata du nombre d'élèves, afin de financer des projets d'éducation artistique et culturelle. Depuis septembre 2023, cette part collective est accessible à toutes les classes de la 6e à la terminale (de 20 à 30 € par élève, selon la classe).

À l'arrivée, une victime de la politique de rigueur budgétaire

C'est cette part collective, permettant de financer de nombreux projets dans les établissements, qui est aujourd'hui menacée. Dans le courant de la dernière semaine de janvier, les chefs d'établissements ont été informés du gel de la part collective, réduisant à 10 millions d'euros les crédits disponibles pour financer tous les projets jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une bien mauvaise nouvelle qui a généré une course à la validation de projets sur la plateforme dédiée avant l'épuisement des fonds. De nombreux projets ne pourront pas être financés. Le ministère de l'Éducation, dans un communiqué, se veut rassurant en promettant d'examiner au cas par cas les projets qui n'auraient pu être financés au cas par cas.

En 2024, 97 millions d'euros étaient alloués à la part collective du Pass culture. En 2025, cette part est réduite à 72 millions d'euros. Afin d'assurer la survie du dispositif à la rentrée 2025, le ministère a scindé cette enveloppe budgétaire : 50 millions d'euros à utiliser jusqu'au mois de juin 2025, 22 millions de septembre à la fin de l'année civile.

Problème : au moment de l'annonce de la ministre, 80% des fonds pour l'année scolaire 2024/2025 avaient déjà été utilisés.

L'avis du SE-Unsa

Pour les personnels des établissements qui avaient déjà mal vécu la menace de se voir privés d'heures supplémentaires l'année dernière, c'est un nouveau coup porté par le ministère.

Le SE-Unsa soutient une politique culturelle de qualité pour les élèves, ce que permettait d'accomplir la part collective du Pass culture. Avec sa disparition, ne restera désormais que la part individuelle, brocardée par un rapport de la Cour des Comptes de décembre 2024, car elle ne permet pas d'installer chez les jeunes un rapport durable à la culture. L'École peut atteindre cet objectif, à condition qu'on lui en donne les moyens. Le SE-Unsa est donc signataire du courrier à la ministre lui demandant le maintien de ce budget.

[lire le courrier à la ministre](#)
[\(cliquez pour agrandir au format PDF\)](#)



A l'attention de Mme Elisabeth Borne,
ministère d'Etat de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Objet : Part collective du Pass Culture

Madame la ministre d'Etat,

Dans la journée du 30 janvier, les personnels des collèges et lycées ont appris, bien souvent par des voies détournées et non par une communication officielle, le gel, à compter du 31 janvier, des fonds alloués à la part collective du Pass culture.

L'argument invoqué, pour tenter de justifier cette décision brutale est le bouc émissaire l'année civile des crédits dédiés à la part collective du Pass Culture, afin de garder des fonds disponibles pour le début de la prochaine année scolaire. Mais en réalité, les crédits pour l'année 2025 (72 millions d'euros) sont inférieurs aux crédits mobilisés en 2024 (87 millions d'euros). Le gouvernement fait donc le choix de ne pas financer à la même hauteur que l'an dernier ce dispositif pour des raisons d'économie budgétaires. Depuis vendredi, les témoignages de nos collègues affirment : victimes de manifs, ateliers artistiques (chants, théâtre), ateliers d'écriture, rencontres avec des écrivains, des réalisateurs, des scientifiques, des artistes... C'est tout ce qui permet aux élèves, quel que soit son milieu d'origine, de s'ouvrir au monde, de découvrir la culture, d'apprendre, de grandir, de s'émanciper, de se inscrire intellectuellement, de servir, au sens propre comme figuré, de son établissement et de son lieu de vie, en un mot, la mission essentielle de l'École est remise en cause. Cette décision est un renoncement aux conséquences désastreuses pour nos élèves.

Par ailleurs, une fois encore, la méthode employée est bien peu respectueuse du travail des personnels. Pas ou peu d'informations officielles, des rumeurs, des informations différentes selon les académies, et un délai de 24h pour valider les projets sur Adage ! Course contre la montre pour tenter de constituer des projets, blocage, plateforme défaillante et, au final, des heures de travail pour rien, des projets qui sont finalement arrêtés. Nos collègues ont eu la terrible impression de recevoir l'équivalent des HSE de l'année dernière. La colère est grande face à cette nouvelle preuve de mépris pour le travail des personnels.

Madame la ministre, ces méthodes sont insupportables, elles discréditent la parole et l'engagement de l'Etat et donc des agents qui la portent localement, et doivent cesser.

Nous exigeons le maintien du budget alloué à la part collective du Pass culture pour l'année scolaire 2024-2025 et que les projets initiés cette année puissent tous être menés à leur terme pour les élèves et par respect pour tous les personnels engagés. Nous solliciterons toutes les mobilisations des personnels avec les acteurs de la Culture pour le rétablissement des crédits et des projets engagés.

Veuillez recevoir, Madame la ministre, nos respectueuses salutations.

L'Américain PSU, UNSA Education, PNEC FP FO, CFDT EFRP, CGT Education, SNALC, SUD Education